



AUTORITÉ DE
SURVEILLANCE

GUIDE DU CANDIDAT A LA LICENCE DE PILOTE PRIVE AVION - (FCL 1.100 - FCL 1.135)



septembre 2006

direction générale de l'Aviation
civile
direction du Contrôle de la
Sécurité
sous direction des Personnels
navigants
bureau des Examens



**AUTORITÉ DE
SURVEILLANCE**

direction générale de l'Aviation
civile

direction du Contrôle de la
Sécurité

sous direction des Personnels
navigants

bureau des Examens

50, rue Henry Faman
75720 Paris cedex 15

mél : guidesppl@aviation-civile.gouv.fr



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**ministère
des Transports
de l'Équipement
du Tourisme
et de la Mer**